

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_051 | La Volonté de savoir.CollectionBoite_051-2-chem | 6. Enfance XVIIIe Item\[Réforme de l'éducation en Allemagne - suite\]](#)

[Réforme de l'éducation en Allemagne - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb051_f0065

SourceBoite_051-2-chem | 6. Enfance XVIIIe

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 19/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

conseil, placé sous la dépendance immédiate du souverain, et, si je puis m'exprimer ainsi, réuni autour du trône, exercer sur l'éducation et l'instruction et sur les réformes qu'elles nécessitent, une surveillance suprême, et considérer cette fonction comme l'une des plus importantes de l'État?... A qui peuvent s'adresser aujourd'hui les particuliers et les amis du genre humain capables de contribuer à cette œuvre importante par l'appoint de leurs idées, de leur expérience et de leurs forces, pour faire entendre leurs propositions? Où peuvent-ils espérer, si l'on en approuve tels ou tels points importants, qu'ils trouveront l'aide ou seulement l'appui et la liberté sans lesquels tous les projets du monde ne sauraient être autre chose que des traits noirs sur du papier blanc? En quoi le bien public peut-il en profiter, si ce papier ainsi barbouillé passe sous les yeux de quelques lecteurs qui s'écrieront : *Cet homme a raison en bien des points, mais qui peut le faire valoir?* ou bien : *Qui est-il, pour nous exhorter au bien?*¹ »

C'est en ces termes que Basedow démontre la nécessité du *Conseil supérieur*, dont il avait déjà demandé la création dans ses *Représentations aux Philanthropes*.

De même, il insiste de nouveau sur la question des rapports de l'Église et de l'école, qu'il avait à peine soulevée. Après avoir établi les devoirs de l'État en matière d'éducation publique, il revendique hautement pour l'État le droit d'enlever à l'Église la mission de former la jeunesse. « Jusqu'à présent, les différentes Églises ont seules pris soin de l'instruction morale de la jeunesse, et surtout de la jeunesse du peuple, et les écoles sont encore en grande partie dirigées par des ecclésiastiques. Est-ce que l'État n'a pas intérêt à s'assurer que ceux qui, à l'âge adulte, occuperont tel ou tel rang civil, soient suffisamment instruits des devoirs de leurs fonctions² »

« Les mœurs », dit-il encore plus loin, « et par consé-

1. *Methodenbuch*, IX, § 4.

2. *Ibid.*, § 7.

BnF
MSS

